AR Prefecture
043-214300485-20250702-D_48_2025-DE
Reçu le 04/07/2025

2025 -48

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 2 Juillet 2025, au lieu habituel, à 20h00
Date de la convocation : 25 Juin 2025
Président de séance : M. Fabien BLANCHEFORT

Nombre de conseillers	
- en exercice :	**12**
- présents :	**8**
- votants :	**11**
- absents :	**1**

Liste des membres : M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre,

Procuration (s) : M BRIVADIS André donne procuration à M BLANCHEFORT Fabien
M FAIVRE Thierry donne procuration à Mme SCIORTINO Pascale
M PHILBEE Paul donne procuration à M PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M LAVERROUX Yannick

2025 – 48 Tarifs repas cantine scolaire

M Yannick LAVERROUX, adjoint aux écoles, informe le conseil municipal que l'IME est contraint, au vu de la conjoncture économique actuelle et de l'augmentation du coût des produits alimentaires et des fluides, d'augmenter ses tarifs de repas. Le tarif de repas est actuellement de 4,95 € TTC (la mairie refacturant aux familles 4,85 € par repas). A partir du 1er septembre 2025, le tarif de facturation de l'IME passera à 5 € TTC par repas.

Afin de rester cohérent, il est proposé que la mairie refacture à partir du 1er septembre 2025, 4,90€ par repas aux familles.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal :

- Décide que la commune continue de prendre en charge 0,10 €/repas après l'augmentation du tarif des repas par l'IME,
- Décide de refacturer la somme de 4,90 € /repas aux familles à compter du 1er septembre 2025.

Le président de séance
Fabien BLANCHEFORT

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE LA CHAISE-DIEU

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	0
	POUR	10